

## Communiqué de presse

Nanterre, le 29 août 2025

### RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne les 73 670 collégiens qui reprendront le chemin de l'école le 2 septembre, afin de leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles. La politique départementale en faveur des collégiens se traduit par de forts investissements (127 M€) pour améliorer leur cadre de vie, favoriser leur accès au numérique et proposer une restauration scolaire de qualité dans les 98 collèges publics du territoire. En lien étroit avec l'Éducation nationale, le Département développe également de très nombreux projets éducatifs. Il propose notamment cette année aux collégiens de « Rêver les Hauts-de-Seine en 2050 », une bannière derrière laquelle plusieurs de nos initiatives pédagogiques, comme les « Curious Lab' » et « Ô Lab Citoyen », les invitent à penser et à inventer le futur du territoire. Ce sont là plusieurs occasions qui permettront à la fois de stimuler l'imagination des participants et de les sensibiliser aux grands enjeux du développement durable. Ces objectifs continuent d'ailleurs d'être au cœur des MéDDailles du développement durable et des nombreuses actions éducatives et citoyennes proposées tout au long de l'année, sur le temps scolaire comme en dehors.

**Afin de valoriser l'ensemble des actions du Département et souhaiter une bonne rentrée aux collégiens alto-séquanais, Nathalie Léandri, Vice-présidente en charge de l'éducation et du numérique éducatif se rendra :**

- ❖ **Le 1<sup>er</sup> septembre** au collège Romain Rolland au Plessis-Robinson à 8h30 et au collège Claude-Nicolas Ledoux (Plessis-Robinson) à 9h.
- ❖ **Le 2 septembre** au collège Pasteur de Gennevilliers. Ce déplacement aura pour thème la création d'un Lab'O permettant aux collégiens de travailler l'oral.
- ❖ **Le 5 septembre** au collège les Petits Ponts à Clamart. Ce déplacement aura pour thème la restauration sur place et le dispositif Ilot vert du Département.

### 3 nouveaux collèges livrés durant l'année scolaire 2025-2026 et plusieurs autres en chantier

L'année 2025-2026 verra la fin de trois chantiers de collèges : le nouveau collège Charlotte Delbo de Malakoff ouvrira ses portes début 2026, le collège Gustave Eiffel de Châtenay-Malabry accueillera les élèves à partir de la rentrée des vacances de février, tandis que le collège Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson s'achèvera au printemps pour une ouverture à la rentrée 2026.

Ces trois établissements sont construits suivant le référentiel Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) du Département, qui prévoit de faibles consommations d'énergie, l'utilisation de matériaux biosourcés, dans une démarche globale de construction durable et respectueuse de l'environnement

En parallèle, la construction du 5<sup>e</sup> collège d'Asnières se poursuit, tandis que deux nouveaux chantiers sont en projet : le nouveau collège Joliot-Curie de Bagneux et le 4<sup>e</sup> collège de Gennevilliers.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de plus de 250 M€ au bénéfice des collégiens des Hauts-de-Seine.

## Le meilleur dans les assiettes

**L'engagement du Département se poursuit pour étendre la production sur place et ainsi proposer une restauration scolaire de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et valorisant les circuits courts. La politique de restauration du Département s'inscrit également dans les objectifs de développement durable très ambitieux de la collectivité. Ainsi, tous les déchets alimentaires sont recyclés pour être valorisés.**

**En septembre 2025, cinq nouveaux collèges passeront en production sur site : Edouard Manet à Villeneuve-la-Garenne, Les Petits Ponts à Clamart, Jean Mermoz à Bois-Colombes, Jean-Baptiste Clément à Colombes et Henri Bergson à Garches. Les repas seront ainsi produits dans 24 collèges, qui seront rejoints par le nouveau collège Charlotte Delbo à Malakoff lors de sa livraison dans le courant de l'année scolaire.**

La politique de restauration scolaire du Département s'articule autour de deux axes stratégiques :  
> **l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire**, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire,  
> **de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire**, et toutes les mesures renforçant l'action du Département en matière de Développement durable.

Cette politique est encouragée par les résultats obtenus lors de l'enquête de satisfaction réalisée auprès de 1000 collégiens au courant du mois d'avril 2025. En moyenne, 72% d'entre eux sont satisfaits des prestations de restauration scolaire, ce taux atteignant 80% pour les collèges avec une production sur place des repas.

## Ajustement de la tarification pour la restauration scolaire

**Depuis la rentrée 2024, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place une tarification au taux d'effort pour la restauration scolaire dans les collèges. Cette réforme vise à instaurer un système plus juste, équitable et transparent pour les familles, en s'appuyant sur un calcul personnalisé basé sur le taux d'effort des foyers.** Les ajustements mis en place pour cette rentrée permettront à 40% des familles pour qui le prix du repas est calculé au taux d'effort de bénéficier d'une baisse de tarifs de l'ordre de 5 à 10, de permettre à davantage de familles de bénéficier du tarif plancher et de diminuer le nombre de familles au tarif plafond. Le coût réel d'un repas étant de 14€, le Département prend à sa charge *a minima* 50% pour toutes les familles, et jusqu'à 94% pour les foyers les plus modestes qui se voient appliquée une tarification de 0,64€ par repas. Avec ce système de tarification, le Département des Hauts-de-Seine continue de placer les solidarités au cœur de son action, en assurant un accès juste et équitable à la restauration scolaire pour tous les collégiens des Hauts-de-Seine.

**Cette réforme de la tarification s'accompagne d'un engagement constant du Département des Hauts-de-Seine pour assurer la qualité des repas.** Les menus continueront à être élaborés en collaboration avec des parents d'élèves, des établissements scolaires et des diététiciens, garantissant ainsi des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des collégiens.

Le Département veille à privilégier des produits locaux, bio, et certifiés par des labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, etc.). De plus, des animations à thème et des actions de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel seront régulièrement proposées dans les cantines.

## Un environnement plus vert et des bâtiments à haute performance énergétique

Après une première réalisation dans le collège Jean Macé sur la commune de Clichy, le Département poursuit le dispositif « Ilots Verts » pour que l'ensemble des collégiens alto-séquanais bénéficient d'un environnement végétalisé et agréable. Cinq projets sont en phase d'étude ou de travaux, aux collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul-Eluard à Nanterre, et Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry.

**Établissement pilote, le collège Jean-Macé à Clichy-la-Garenne, a inauguré son îlot vert fin 2021. D'ici 2027, 38 collèges publics des Hauts-de-Seine seront ainsi réaménagés.** En 2025, quatorze ont déjà été livrées dont, en cette rentrée, l'îlot vert du collège Robert Doisneau à Montrouge. En 2026, 2 nouvelles cours îlots verts sont attendues : celle des collèges Les Petits-Ponts à Clamart et Jean-Perrin à Nanterre.

Le Département poursuit par ailleurs ses engagements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires afin d'offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques, avec plusieurs objectifs :

- ❖ 30 % minimum de la consommation des bâtiments apportés par les énergies renouvelables
- ❖ Réduire la consommation énergétique de 28 à 30%
- ❖ Réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux procédés standards de construction
- ❖ Réduction de 50 % de l'impact carbone du fonctionnement des bâtiments

## Renforcer l'inclusion numérique

**Le Département poursuit son action en faveur du numérique éducatif**, pour un collège innovant et inclusif en veillant à ne laisser aucun élève à l'écart et en accompagnant les familles modestes, qui peuvent bénéficier d'un ordinateur portable pour leur enfant, entre la 6<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup>. Les familles peuvent faire leur demande de mise à disposition d'un ordinateur portable sur **l'interface Pass+**.

## La médiation : un outil en faveur d'un meilleur climat scolaire

Déployée depuis 29 ans dans les établissements du Département, **la médiation éducative œuvre pour instaurer un climat scolaire plus serein grâce à un personnel formé à la gestion des conflits** et à la prévention des conduites à risque. Leur intervention autour des valeurs citoyennes centrées sur le vivre ensemble et leur capacité à détecter les signaux de fragilité sont reconnues et appréciés par les communautés éducatives. La capitalisation de leurs savoirs (formation annuelle de 10 jours) et de leur expérience de terrain les amène à avoir une expertise sur des problématiques émergentes autour de l'égalité filles-garçons, le risque prostitutionnel et le cyber harcèlement. Afin de les accompagner au mieux dans leurs missions, ce sont 6 nouveaux médiateurs éducatifs qui ont été recrutés cette année. Le dispositif compte pour cette année scolaire 2025/2026 92 médiateurs affectés dans 82 collèges publics des Hauts-de-Seine.

## Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes

**Le Département, à travers sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, œuvre à sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes et à développer une culture du respect.**

Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département propose depuis l'année scolaire 2023/2024, à l'ensemble des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine, la mise en œuvre d'un programme global et volontaire, avec plusieurs dispositifs départementaux complémentaires autour des thématiques suivantes :

- Ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons (notamment autour des filières et des métiers) ;
- Sensibiliser à l'égalité et déconstruire les stéréotypes ;
- Eduquer les jeunes à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité et les filles à des thématiques de santé féminine.

**En 2024/2025, ce sont ainsi près de 30 000 collégiens et collégiennes qui ont été sensibilisés à travers les dispositifs proposés (pour près de 17 500 en 2023/2024, soit +71%).**

### **Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les collégiens**

**Pass+ est un dispositif destiné aux collégiens domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ainsi que les jeunes de 11 à 16 ans accueillis dans les établissements spécialisés.** Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services composé de l'offre suivante :

- ❖ une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires
- ❖ une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des événements sportifs ou culturels)
- ❖ une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens
- ❖ un service gratuit de soutien scolaire en ligne
- ❖ une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R
- ❖ un don d'ordinateur portable pour les collégiens

#### **Carte interactive de sectorisation des collèges**

Le Département des Hauts-de-Seine met à disposition des parents et des collégiens un nouvel outil leur permettant de connaître leur collège de secteur\*. Ce dispositif se présente sous forme de carte interactive et est consultable sur <https://www.hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges>

\* Données fournies à titre indicatif, seule la délibération votée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est opposable.

